



## BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

**Samedi 14 Décembre 2024**

1<sup>er</sup> équipier

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :

2<sup>ème</sup> équipier

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :

DOSSARD N° (réservé organisation)
-----------------------------------

Tel : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Licencié(e) :  OUI  NON Club : .....

N° de licence FFC 1<sup>er</sup> équipier : .....

N° de licence FFC 2<sup>ème</sup> équipier : .....

**Votre catégorie** (cocher la case)

Si âges différents, cocher la catégorie du plus âgée).

<input type="checkbox"/> U5 (draisienne)	
<input type="checkbox"/> U7 (pré licencié)	
<input type="checkbox"/> U9 (poussin)	
<input type="checkbox"/> U11 (pupille)	
<input type="checkbox"/> U13 (benjamin)	
<input type="checkbox"/> U15 (minime)	
<input type="checkbox"/> U17 (cadet)	
<input type="checkbox"/> Adultes en VTT musculaire	
<input type="checkbox"/> Adultes VAE	

## RESPONSABILITÉ CIVILE

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, à une préparation insuffisante ou à un comportement irresponsable, ni en cas de vol.

## CERTIFICATS MÉDICAUX & LICENCES

C'est une condition obligatoire pour participer à une compétition.

La course « Ruelle de Gassin » est ouverte à tous les compétiteurs licenciés ou non.

Les compétiteurs doivent posséder une licence à jour FFC, FSGT, UFOLEP ou fournir un certificat Médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire. La souscription à une assurance complémentaire de type « accident de la vie » est vivement recommandée. La validité de la licence ou du certificat médical s'entend le jour de la manifestation, il doit être daté de moins d'un an au jour de l'épreuve. ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical par sa présentation directe.

Je déclare avoir bien pris connaissance du règlement ainsi que le bulletin d'inscription et j'accepte les conditions liées à mon inscription.

Fait à ..... Le .....

Signature (s)

Suivi de la mention : « LU ET APPROUVE »

### Pour les moins de 18 ans – Autorisation parentale du 1<sup>er</sup> équipier

Je soussigné .....avoir bien pris connaissance du règlement et bulletin d'inscription et autorise mon fils, ma fille ....., à participer aux Ruelles de Gassin et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat et futur.

Fait à ..... Le .....

Signature (s)

Suivi de la mention : « LU ET APPROUVE »

### Pour les moins de 18 ans – Autorisation parentale du 2<sup>ème</sup> équipier

Je soussigné .....avoir bien pris connaissance du règlement et bulletin d'inscription et autorise mon fils, ma fille ....., à participer aux Ruelles de Gassin et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat et futur.

Fait à ..... Le .....

Signature (s)

Suivi de la mention : « LU ET APPROUVE »

Vos informations sont recueillies dans le cadre de votre participation aux activités et évènements proposés par l'Avenir Cycliste Gassinois. Vous Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données